



**GONm**

## **OBSERVATOIRES DE L'AVIFAUNE NORMANDE BILAN SYNTHÉTIQUE 2016**



**Six observatoires** ont progressivement été mis en place par le GONm depuis 1967 afin de suivre au mieux les oiseaux de Normandie :

- 1. Observatoire des oiseaux marins**
- 2. Observatoire des oiseaux d'eau**
- 3. Observatoire des oiseaux communs**
- 4. Observatoire des espèces patrimoniales**
- 5. Observatoire des réserves du GONm**
- 6. Observatoire des ZPS**

Grâce aux données ainsi acquises, le GONm peut suivre au mieux l'évolution des populations d'oiseaux de Normandie.

Le présent document présente synthétiquement quelques exemples de résultats du fonctionnement de ces observatoires au cours de l'année 2016.

*Nos remerciements aux observateurs et aux organismes qui nous aident dans notre action d'utilité publique.*

**GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND**  
Association reconnue d'utilité publique  
GONm, 181 rue d'Auge 14000 CAEN  
02 31 43 52 56 - secretariat@gonm.org - www.gonm.org



## Un exemple d'espèce suivie par cet observatoire : le harle huppé



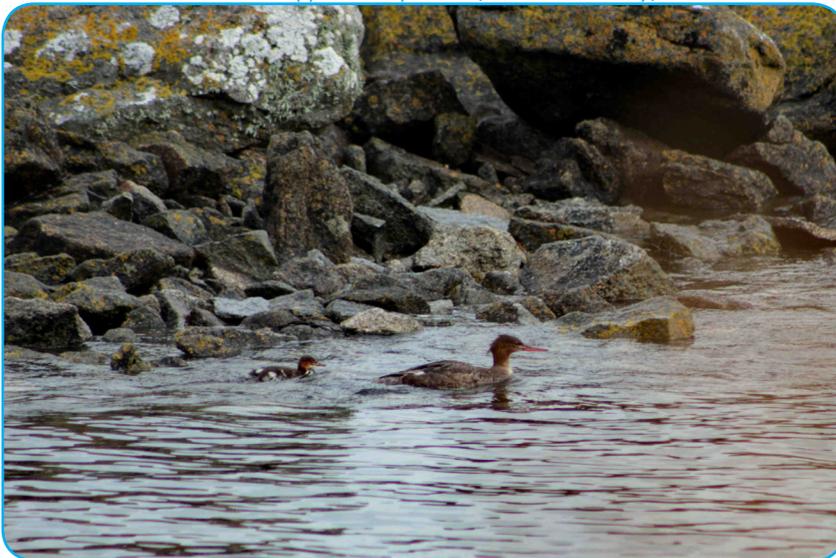
Le GONm a choisi cette espèce comme emblème de « l'atlas des oiseaux de Normandie : 2016-2019 », nouvelle enquête conduite par le GONm.

En France, le harle huppé ne niche qu'en un seul site : la réserve GONm de Chausey. Au printemps 2016, quatre à cinq couples étaient cantonnés dans cinq sites de l'archipel. Début juin, quatre femelles ont été observées ensemble dans le nord de l'archipel, probablement suite à un échec de leur reproduction.

Une femelle et un poussin qui l'accompagne ont été observés du 5 au 7 juillet dans le haut du Sund.

*Ci-dessus : 3 mâles et une femelle de harle huppé paradent (Photo Gérard Debout)*

*Ci-dessous : femelle de harle huppé et son poussin (Photo Maude Silly)*



Il est probable que la population normande de harle huppé se résume à la population chausiaise.

Cependant, l'analyse de la base de données du GONm fait apparaître quelques données troublantes en d'autres sites mais sans indices de reproduction.

Qu'en est-il en hiver ?

Le harle huppé, en hiver, est bien présent en Normandie et hiverne sur le littoral, essentiellement sur la moitié occidentale des côtes du Calvados

et dans la Manche. L'hiver 2015-2016, l'enquête WI nous a permis de recenser 740 oiseaux. En moyenne, les côtes normandes comptent 896 oiseaux hivernants (période 2007-2016), le maximum ayant été recensé en 2012 avec 1 350 harles. La Normandie héberge un peu plus de 20 % des harles huppés qui hivernent en France.

Si on peut le voir en hiver sur certains plans d'eau douce comme dans l'Eure, c'est donc plutôt en mer qu'il faudra tourner ses regards. Plutôt rare au large des côtes cachoises et du pays d'Auge, il est très présent à l'ouest de la baie d'Orne, jusqu'en baie des Veys et puis vers le nord jusqu'en rade de Saint-Vaast-la-Hougue. Il est aussi bien présent sur la côte des havres.

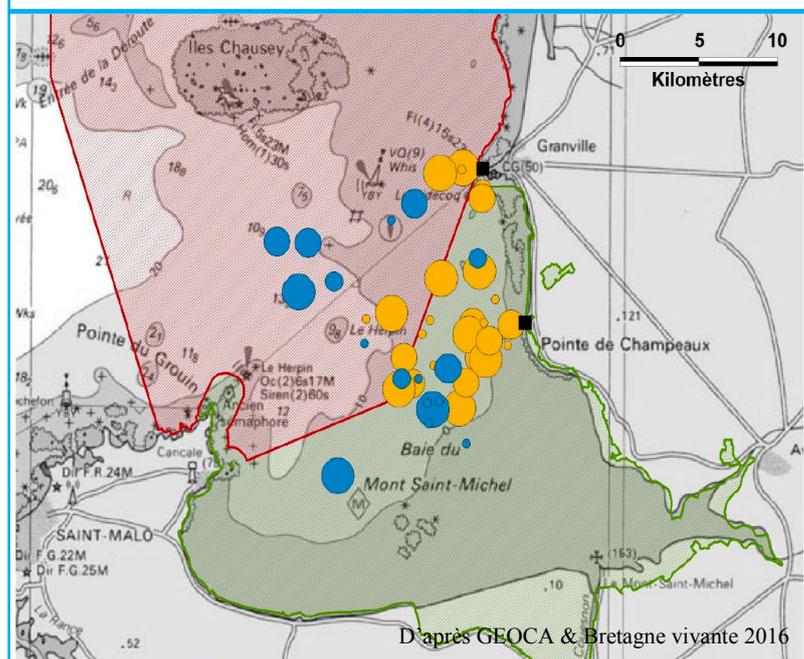
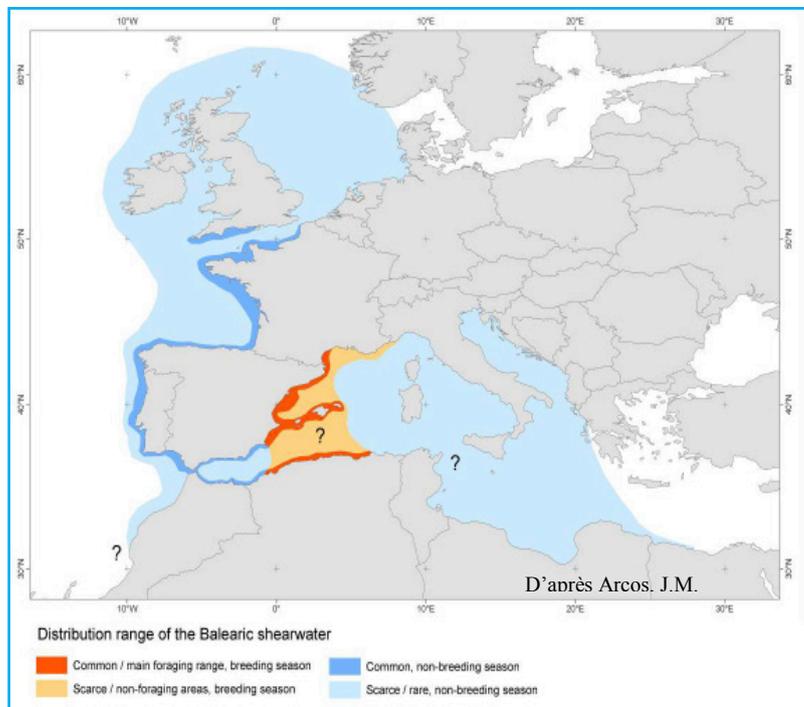


## Le puffin des Baléares

Le puffin des Baléares est un des oiseaux marins les plus rares (population mondiale comptant seulement 25 000 individus) et l'un des plus menacés : il est en danger critique d'extinction. Il se reproduit aux Baléares et se disperse après la nidification sur les côtes atlantiques de Gibraltar à la Manche essentiellement.

En Normandie, il arrive à la fin de juin et va y demeurer jusqu'à l'automne. À la demande de l'AAMP (Manche – Mer du Nord), plusieurs associations bretonnes et le GONm ont, au cours de l'été 2016, organisé des recensements de cette espèce afin de préciser l'importance de ces stationnements post-nuptiaux.

Deux sites d'estivage de l'espèce, connus du GONm depuis plusieurs années ont été suivis : la baie du Mont Saint-Michel et le large de Baubigny (passage de la déroute).



Un « radeau de puffins » tel qu'on le voit de la plage de Baubigny (G. Debout)

La carte ci-contre montre la localisation des radeaux de puffins des Baléares en baie du Mont Saint-Michel pendant l'été 2016.

Le pic de présence a été constaté dans les deux sites au cours de la semaine avant le 15 août avec un total cumulé de 7 170 oiseaux. Nous ne sommes pas tout à fait sûrs qu'il n'y ait pas eu de déplacements de la baie vers Baubigny cette semaine-là, mais c'est peu probable. Dans ce cas, il y avait alors en Normandie, 29 % de la population mondiale de l'espèce ... ce qui situe le niveau de notre responsabilité patrimoniale.



## Le vanneau huppé

Population normande nicheuse en :

- 1984 : 1500 à 2620 couples
- 1995-1996 : 790 à 1070 couples
- 2003-2005 : 620 à 765 couples
- 2015 : 711 couples

La population normande a beaucoup décliné : en 30 ans, l'effectif nicheur normand a été divisé par 3. En France, la population nicheuse est considérée comme stable. La population normande (711 couples) ne représente désormais plus que 5 % de la population nationale.

Dans la Manche, département qui compte les plus forts effectifs, la diminution des effectifs est surtout liée à la population des marais de Carentan. Sur ce site, le nombre de couples, après avoir régressé de 55 % entre 1981-84 et 1995-96, baisse toujours, à un rythme plus faible mais encore très affirmé pour ne compter que 203 couples en 2015. Dans l'Orne, le déclin se poursuit : 85 couples au début des années 1980 et 12 couples en 2015. Dans le Calvados, la situation est moins dramatique : le nombre de nicheurs progresse tant dans les marais de la Dives que dans ceux de la Touques, mais diminue, là aussi comme dans la Manche, dans les zones humides sublittorales. Après le très fort déclin des années 1980, dans l'Eure et en Seine-Maritime, et la stabilisation observée entre 1995 et 2006, une reprise de l'ordre de + 40 % a été constatée.

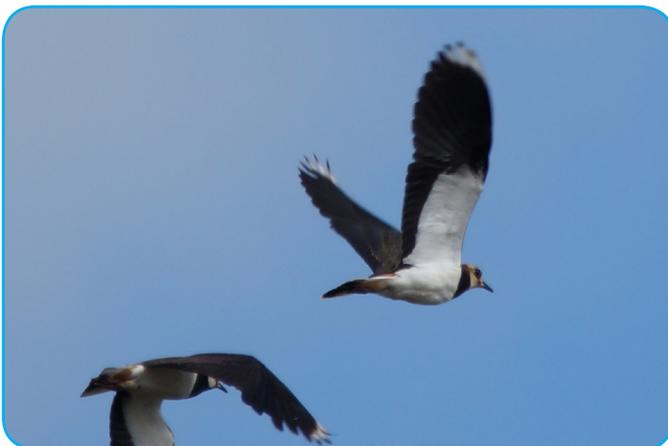
La situation est donc très étonnante et très contrastée avec un déclin prononcé dans la Manche et l'Orne, une situation stable dans le Calvados, et une augmentation (sans jamais atteindre les niveaux du début des années 1980)



dans l'Eure et en Seine-Maritime.

Excepté l'estuaire de la Seine (où les effectifs se sont stabilisés à un niveau assez bas après avoir été divisés par deux dans les années 1980 et 1990, la situation en milieu sublittoral est réellement préoccupante. Faut-il voir à cette translation vers le nord-est un effet du réchauffement climatique, particulièrement prononcé sur le littoral ?

L'avenir du vanneau huppé passe par la préservation des zones humides, particulièrement sublittorales, et le maintien des prairies pâturées à caractère humide, exploitées de façon extensive. Dans ces zones humides, le retour des cultures en prairie s'avère également nécessaire vu le faible taux de reproduction obtenu en milieux cultivés.



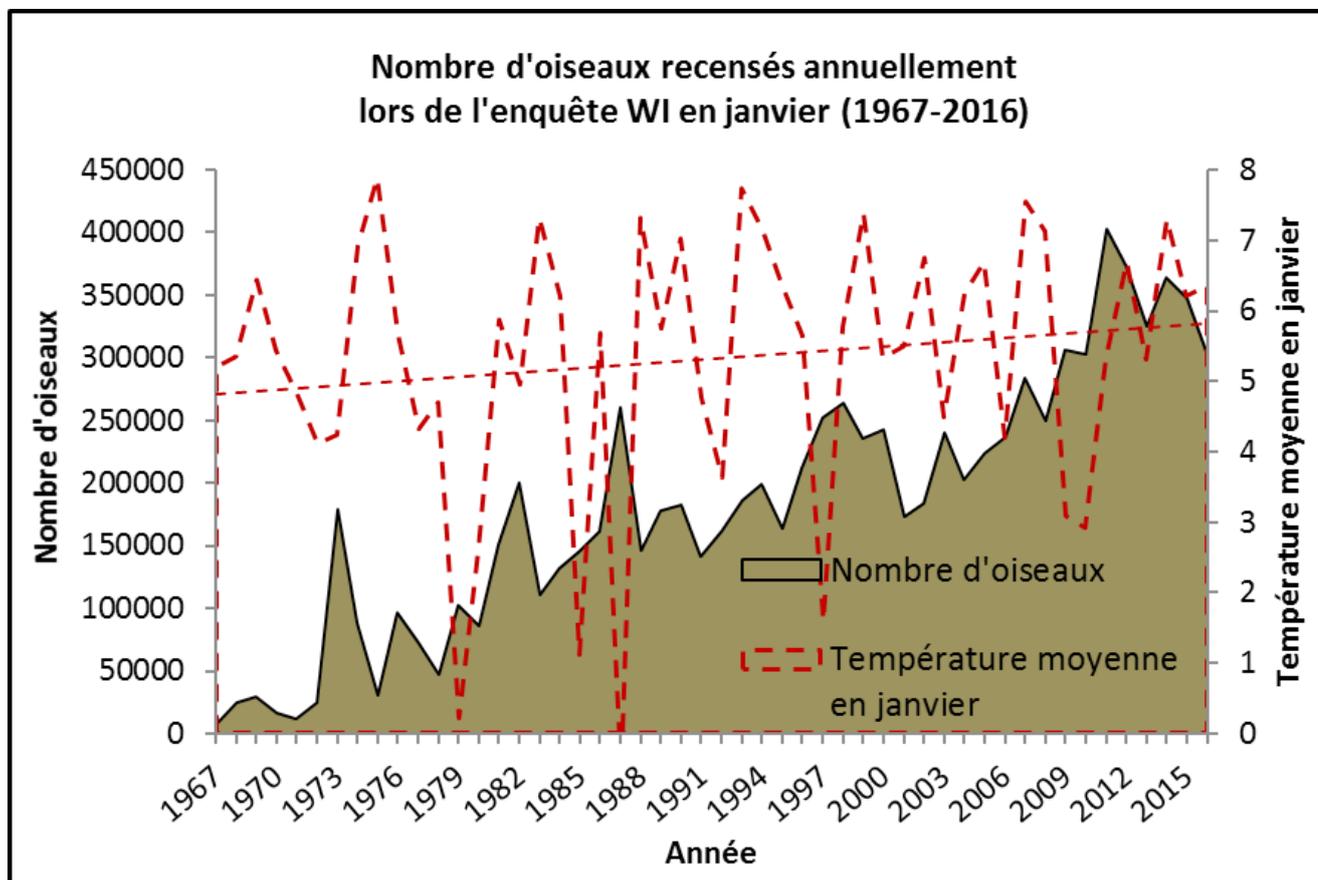


Nous avons recensé 302 183 oiseaux en janvier 2016 (graphique 1), soit 12 % de moins que l'effectif moyen enregistré ces 5 dernières années (tableau 1) en raison d'une météo particulièrement clémente qui n'a donné lieu à aucun afflux des populations hivernant plus au nord.

Cependant, en lien avec le bon état de conservation de quelques espèces et l'excellente couverture dont bénéficie cette enquête, 12 d'entre elles ont établi un nouveau record historique, dont le héron garde-bœufs (640), le héron bihoreau (3), le cygne tuberculé (1 502), le cygne chanteur

(1 1), le canard souchet (3 355), le faucon pèlerin (17), le chevalier aboyeur (9), et le goéland marin (8 175).

On notera, également, la présence de deux espèces occasionnelles, voire rares : le pygargue à queue blanche et le busard pâle.



Nombre d'oiseaux recensés annuellement (1986-2016)

Nous étions 111 en janvier pour couvrir cette enquête. 8 716 km ont été parcourus, 546 heures ont été consacrées à ce recensement, soit une valorisation du bénévolat estimée à 11 000 €.

Bilan plus détaillé à lire à l'adresse suivante sur le site Internet du GONm :

<http://www.gonm.org/index.php?post/Bilan-2016-du-WETLANDS-INTERNATIONAL-Oiseaux-d-eau-en-janvier>



## Tendances en 2016

L'enquête Tendances a 20 ans ; l'année 2015-2016 a permis d'enregistrer les données ornithologiques de 75 observateurs bénévoles différents sur un ensemble de 194 circuits parcourus trois fois en période internuptiale et trois fois en période nuptiale. Nous approchons désormais des 200 parcours sur la Normandie.

Dépt	Nombre de parcours		Nombre d'observateurs		Km parcourus	
	2015-2016	2010-11	2015-2016	2010-11	2015-2016	2010-11
14	45	29	20	11	270	174
27	19	12	9	5	114	72
50	81	52	34	23	486	312
61	11	5	7	4	66	30
76	38	13	20	7	228	78
<b>Total</b>	<b>194</b>	111	<b>75*</b>	50	<b>1164 km/an</b>	666 km/an
					13 km/obs/an	13,2 km/obs/an

### Évolution de l'enquête depuis 2010-2011

\* : certains observateurs interviennent sur plusieurs départements

Les 194 circuits parcourus correspondent à 1 164 sessions, à 582 heures d'observation sur les presque 1 200 kilomètres arpentés à pied, parfois en vélo. Le fichier des observations sur 20 années compte 273 360 données (une espèce contactée par session et par parcours).

53 espèces communes sont analysées en raison du nombre suffisant de données pour avoir une bonne validité statistique.

35 de ces espèces sont notées à chacune des 6 sessions et 12 ne le sont que lors de trois sessions sur six ; il s'agit des migrateurs avec 9 espèces venant nicher en Normandie et donc observées entre avril et septembre et 3 espèces venant hiverner en Normandie entre octobre et mars.

Le tableau suivant indique le nombre d'espèces par session en fonction de la variation de leur statut.

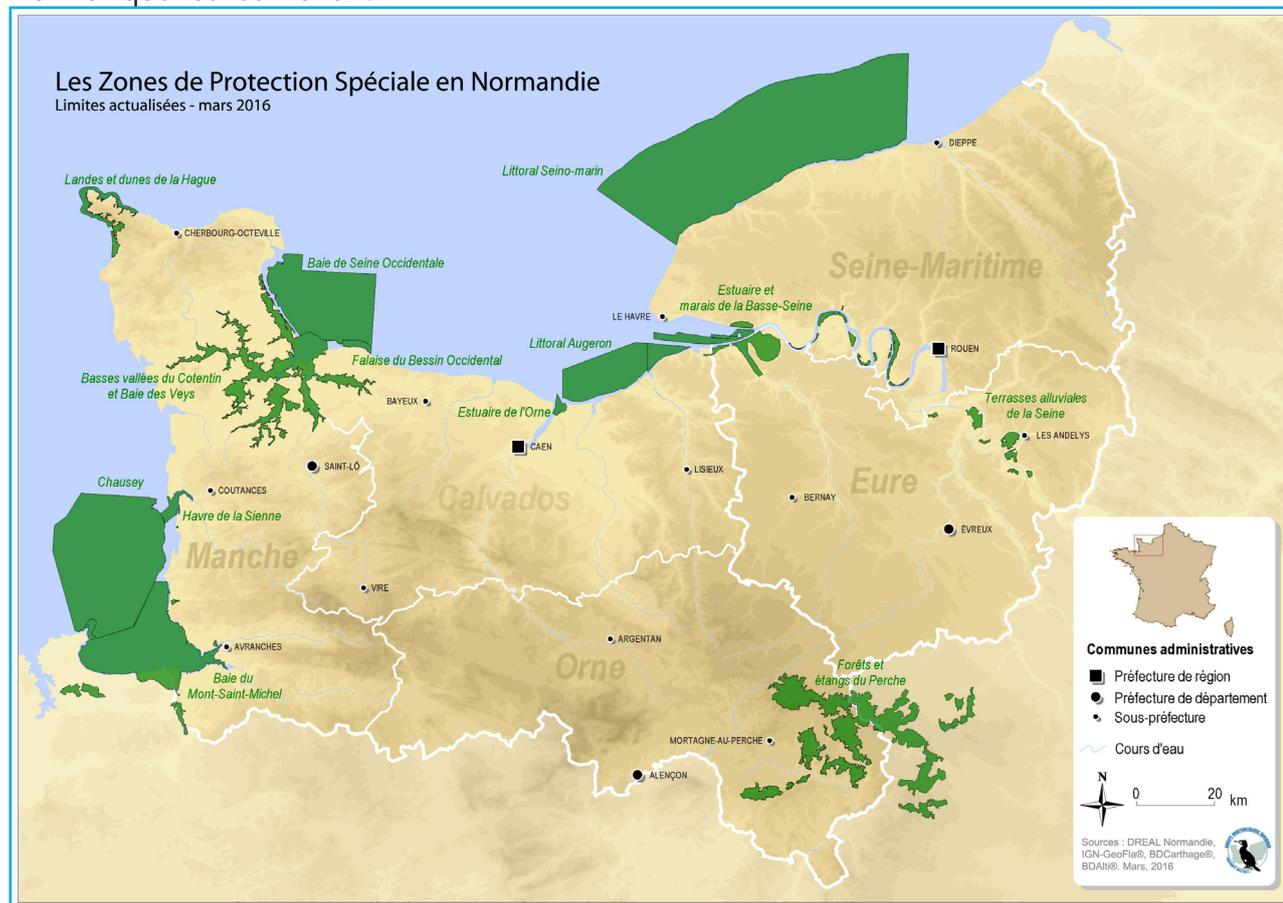
Sessions	Nombre d'espèces			
	à statut stable	en faible déclin	en fort déclin	en augmentation
<b>Août-Septembre</b>	23	14	3	5
<b>Octobre-Novembre</b>	25	10	0	6
<b>Décembre-Janvier</b>	25	9	0	6
<b>Février-Mars</b>	20	12	0	11
<b>Avril-Mai</b>	25	15	0	9
<b>Juin-Juillet</b>	26	17	0	6

Trois espèces présentant un fort déclin sont deux grands migrateurs : la tourterelle des bois et la fauvette des jardins dont le statut de déclin modéré passe à fort déclin en août-septembre, signant soit un départ anticipé vers le sud, soit une mauvaise reproduction traduite par de rares contacts, soit qui s'inscrit dans une décroissance à long terme. La troisième espèce est l'alouette des champs dont le statut de déclin modéré est avéré pour 5 sessions sur six et dont la période post-nuptiale se traduit par un fort déclin ; là encore une mauvaise reproduction peut être évoquée mais l'on sait qu'il s'agit pour cette espèce d'un déclin à long terme.

Parmi les espèces en augmentation, trois connaissent une expansion notable : outre le pigeon ramier pour lequel ce n'est pas une surprise, les deux autres sont la poule d'eau et le grimpeur des jardins.



La carte suivante vous montre où se situent les ZPS en Normandie : la France s'est engagée auprès de l'Union européenne à y faire tout ce qu'il fallait pour que le patrimoine ornithologique n'y décline pas. C'est là que le GONm intervient car il est le seul organisme à avoir les données ornithologiques qui permettront à la France de dresser un état des lieux pour l'ensemble de ce réseau et montrer quel est son bilan.



Le GONm a organisé un réseau qui lui permet de suivre, autant que faire se peut, ces ZPS. Nous y avons ajouté deux sites dont nous pensons qu'ils mériteraient d'être, eux aussi, des ZPS : la rade de Saint-Vaast-la-Hougue et les Marais de la Dives, mais ils n'ont pas été retenus par l'organisme décisionnaire. Nous avons aussi étendu la zone suivie sur la côte des havres en ne nous cantonnant pas au seul havre de la Sienne.

Un autre site au moins mériterait un tel suivi : le large du nord-ouest de Carteret.

Pour chaque site, il y a un responsable bénévole aidé d'un salarié.

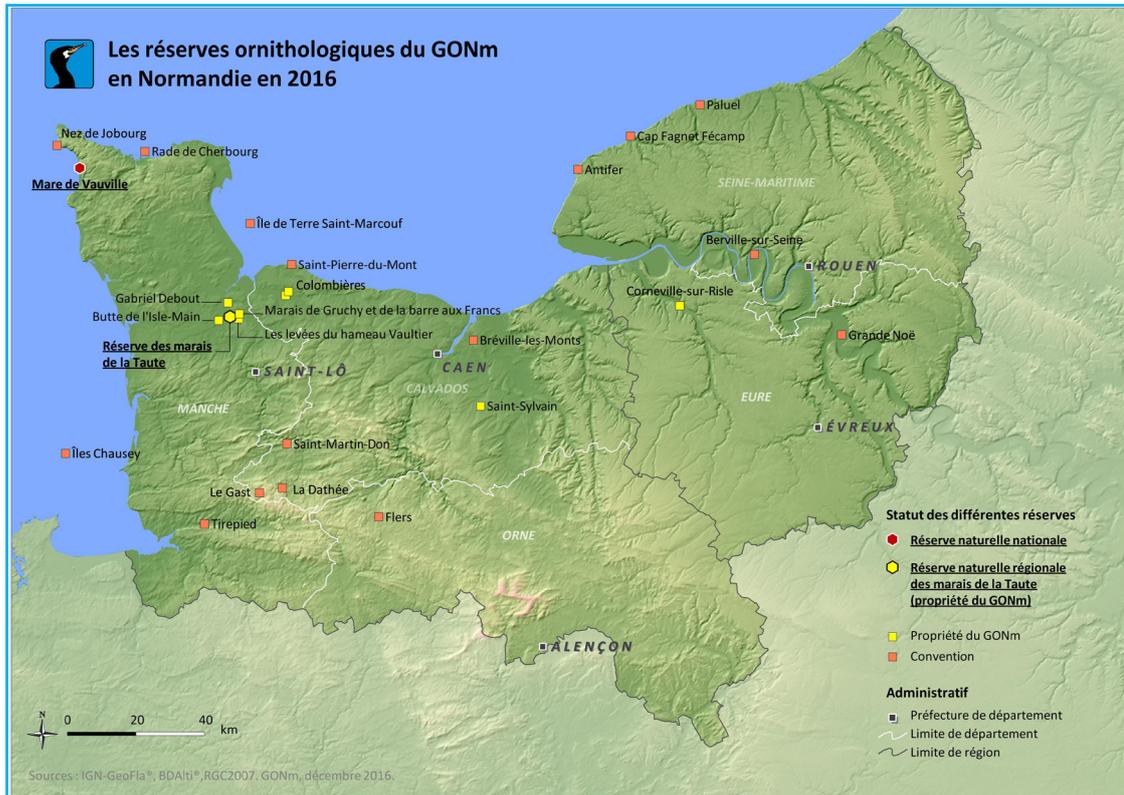
Quelques données extraites de notre observatoire illustrent l'importance de ce réseau :

- Plus de 200 plongeurs catmarins en stationnement pré-nuptial en baie du Mont-Saint-Michel ;
- La nidification de plus de 60 couples d'échasse blanche en baie du Mont-Saint-Michel, en baie des Veys, dans les marais de la Dives et au Hode ;
- La reproduction de près de 250 couples d'huître-pie à Chausey, dans la Hague, Saint-Vaast, Saint-Marcou et au Marais du Hode ;
- L'hivernage de la mouette mélanocéphale : près de 600 individus en baie du Mont Saint-Michel, à Chausey, sur les havres de la côte ouest du Cotentin, dans la Hague, dans la rade de Saint-Vaast, au pied des falaises du Bessin et au Hode.

Pour la première fois depuis des siècles, aucun râle des genêts n'a été entendu en Normandie en 2016 : l'espèce a probablement disparu de notre région ou est sur le point de l'être. **De graves pertes de la biodiversité se constatent aussi chez nous !**



En 2016, notre réseau a perdu quatre réserves. En effet, plusieurs événements nous ont conduit à abandonner certains sites ; pour d'autres, nous avons été priés de les quitter. Mais, à côté de ces points très négatifs, l'extension de nos réserves se poursuit par l'acquisition de nouveaux sites dans les Marais de Carentan. Le GONm gère désormais plus de 660 ha pour la protection de l'avifaune normande et est propriétaire de 232 ha dans les marais de Carentan (Graignes, Montmartin-en-Graignes, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-André-de-Bohon), dans la vallée de l'Aure (Colombières), dans la vallée de la Risle (Corneville) et dans la plaine de Caen (Saint-Sylvain).



## Un anniversaire en 2016 : les 40 ans de la Réserve naturelle de Vauville

Créée en 1976 par arrêté ministériel, la RNN de la Mare de Vauville a fêté ses 40 ans en 2016. Pour l'occasion, plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année. Des randonnées commentées et organisées en collaboration avec l'office de tourisme de la Hague ont été proposées au grand public afin de faire découvrir cet espace naturel, de mieux comprendre son importance et ses enjeux.

Dans le but de présenter au grand public la faune et la flore remarquable de la réserve naturelle, deux expositions ont été mises en place jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, cette année anniversaire a été marquée par une journée d'échange, le 16 septembre 2016, réunissant les différents acteurs ayant contribué à l'enrichissement des connaissances de ce site remarquable. Cette journée organisée en commun avec la DREAL a réuni une cinquantaine de personnes et a permis de faire un bilan sur 40 années de gestion.

*Les bougies du gâteau d'anniversaire sont soufflées par le maire de Vauville, le sous-préfet de Cherbourg, le président du GONm, l'actuelle conservatrice encadrée de la plupart de ses prédécesseurs (Photo ML Traver).*

